Entretien témoignage de Mr et Mme Laurent 31 Mai 2023 à 14h30

A l'âge de 24 ans, Mr et Mme Laurent ont repris en 1962 l'entreprise familiale de Mr Louis Laurent, oncle, né en Avril 1899 et décédé en 1981, sans descendance.

L'activité de cette entreprise consistait à acheter vivants sur les marchés, volailles, lapins, chevreaux. La valeur ajoutée était l'abattage, plumage des volailles, dépeçage des lapins et chevreaux pour les revendre à des grossistes, boucheries, particuliers. Et cela à une grande échelle par exemple entre 80 et 120 lapins jour. Un travail sept jours sur sept sans vacances.

En fonction du jour du marché, Mr Laurent allait le matin sur les marchés de Chevagnes, Varennes sur allier, Jaligny, Lapalisse, St Germain des Fossés, St Pourçain, et l'après-midi s'attelait à préparer ses volailles, lapins pour livraisons le lendemain parfois jusqu'à Thiers chez Brechat, Digoin. Mr Laurent disposait d'une chambre froide, de machines électriques, pince pour électrocuter, saigner et plumer en tenant chaque volaille par les pattes arrière. L'éviscération se faisait à la main.

Etaient commercialisées la peau des lapins, chevreaux à Roanne (Duché) source de revenus intéressants, ainsi que les plumes de volailles, séchées mises en sacs, collectées également par Mr Duché, négociant, qui les réexpédiait en Italie. Aujourd'hui, les industriels de l'équarrissage auprès des abattoirs transforment les plumes en farine mélangée à l'alimentation pour les porcs, volailles, en engrais et en textile (couette, sacs de couchage)

L'entreprise immatriculée sous le registre du Commerce « Laurent Daniel Coquetier » achetait et revendait aussi beurre, œufs tels quels aux grossistes, pâtissiers.

L'entreprise n'avait pas d'employé. Seuls Mr et Mme Laurent se versaient un salaire. La comptabilité était assurée par un prestataire externe, la facturation étant faite par Mr Laurent. Régulièrement un contrôle vétérinaire était effectué.

La cotation des volailles, lapins était fixée sur la moyenne des prix pratiqués sur les marchés précédents du secteur et mentionnée tous les jours dans les journaux comme La Montagne. Les fermiers avaient déjà une idée du prix au kg auquel il ne fallait pas descendre pour vendre leurs produits. Le poids était fixé au « doigt mouillé »

Au fil du temps, les contraintes de la réglementation sanitaire s'avéraient de plus en plus restrictifs et imposaient de lourds investissements. Les volaillers comme Cote, Orrecchia, Minet à Lapalisse se regroupèrent pour créer un abattoir agréé Savab. L'existence de ce label devenait une arme pour les concurrents qui faute de moyens, ont disparu peu à peu. Par ailleurs les marchés devenant de moins en moins attractifs par leur offre, Mr et Mme Laurent ont fermé en 1998 pour prendre leur retraite bien méritée.